

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Surface Coating Primer B-component

FS2016

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 17-juil.-2014

Date de révision :
09-mai-2017

Numéro de révision: 0.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Surface Coating Primer B-component
Contient Polymer from badge, polyethylene glycol, teta and cresyl glycidyl ether

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Durcisseur
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
c/o DeLaval International AB	France: DeLaval snc
PO BOX 39	Omega Parc Bat. 5
147 21 Tumba	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Sweden	78997 Elancourt
Tel + 46 08-530 66 000	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
--	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)**Mention d'avertissement**

DANGER

Mentions de danger

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contient

Polymer from badge, polyethylene glycol, teta and cresyl glycidyl ether

2.3. Autres dangers**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Polymer from badge, polyethylene glycol, teta and cresyl glycidyl ether	-	362679-94-5	10 - 20	Eye dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours.****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Ne pas utiliser de solvant ou de diluant. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	Irritant pour les yeux. Provoque des dommages graves aux yeux. Peut entraîner une irritation cutanée. Inconfort gastro-intestinal. Irritant pour les voies respiratoires.
Delayed Effects	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau, Mousse, poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
--	---

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Enlever à la pelle ou balayer.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.
Remarques générales en matière d'hygiène	Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés doivent

rester sur le lieu de travail. Eviter le contact avec la peau, les yeux et le visage. Porter des lunettes de sécurités des vêtements de protection et des gants appropriés. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Ne pas congeler. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver à des températures comprises entre 8 °C et 40 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.
Mettre en place une ventilation adaptée.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de protection. écran facial. EN 166.
Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection. EN 340.
Protection des mains PVC, Gants en caoutchouc, (EN 374)
Protection respiratoire aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect gris
Odeur Léger/légère
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété

pH Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition > 226 °C
point d'éclair > 100 °C
Pression de vapeur = 17.9 mmHg @ 21 °C
Densité 1.24 g/cm³
Hydrosolubilité émulsifiable
Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible
Température de décomposition Aucune donnée disponible
Viscosité ~ 1250 cP (25°C)

Valeurs

Propriétés explosives Sans objet
Propriétés comburantes Sans objet

9.2. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction violente avec des peroxydes.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Hypochlorite de sodium,
Réaction violente avec des peroxydes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). La combustion produit des émanations très inconfortables et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Irritant pour les voies respiratoires.

contact oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation.

Ingestion

Inconfort gastro-intestinal.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Polymer from badge, polyethylene glycol, teta and cresyl glycidyl ether	> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	

irritation

May cause mild skin irritation. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Risque de lésions oculaires graves.

Corrosivité

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED 07 01 08

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 17-juil.-2014

Date de révision : 09-mai-2017

Numéro de révision: 0.1

Remarque sur la révision

Motif de la révision Update Section: 2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité